

# Mairie de EHUNS

70300 EHUNS

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

### DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Monsieur ALEXANDRE COURTOY (GAEC COURTOY)

Profession : AGRICULTEUR

Domicilié(e) : 40 RUE DU TILLON 70300 EHUNS (HAUTE-SAONE FRANCE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 2 catégorie à GAEC COURTOY 42 RUE DU TILLON 70300 EHUNS.

Du 18 juillet 2021 à 10 heures 00

Au 18 juillet 2021 à 19 heures 00

Pour le motif PORTES OUVERTES

Veillez agréer, Monsieur le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 24 juin 2021

Signature

### ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire De EHUNS

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Monsieur ALEXANDRE COURTOY (GAEC COURTOY) 40, RUE DU TILLON 70300 EHUNS (HAUTE-SAONE FRANCE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 2 catégorie.

Du 18 juillet 2021 à 10 heures 00

Au 18 juillet 2021 à 19 heures 00

Pour le motif PORTES OUVERTES à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à EHUNS, le 12 juillet 2021

Le Maire

